VOS AVANTAGES

Le CHR Haute Senne vous offre de nombreux avantages, tels que :

L'intervention dans les frais de déplacement

La priorité dans une crèche située à proximité de l'institution

L'intervention dans une assurance complémentaire auprès d'une mutualité reconnue avec laquelle nous avons un accord.

Le parking gratuit

L'intervention dans les frais médicaux au sein du CHR Haute Senne (pour vous et les membres vivants sous le même toit.)

Le restaurant d'entreprise à prix avantageux

Des possibilités de formation pour vous soutenir dans votre démarche d'amélioration continue.

La réduction chez certains partenaires (parcs d'attractions, commerçants locaux, etc)

Congés légaux (20 jours)
Congés fériés (10 jours)
Congés d'ancienneté (5 jours max)
Congés conventionnels (4 jours)
Férié complémentaire (1 jour)
Congé supplémentaire (1/2 jour)

ENGAGÉ RSE
MODÈLE AFAQ 26000
Progression ★
AFNOR CERTIFICATION

L'évolution dans un hôpital engagé dans le développement durable.

Congé aménagement de fin de carrière

Le prix de la chambre particulière au prix de la chambre double en cas d'hopsitalisation